

• 2

M. Justet, G. Sabin, P. Bouvier France 2 France Télévisions

Mis à jour le 01/12/2020 | 18:23

publié le 01/12/2020 | 16:24

Crise économique : les auto-entrepreneurs peu soutenus par l'État

Les auto-entrepreneurs subissent de plein fouet le second confinement. Ils ne sont pas tous indemnisés de la même manière et le montant qu'ils perçoivent est souvent estimé comme insuffisant.

Près de Saint-Malo (Île-et-Vilaine), Lécyc Créa est créatrice de robes de mariées depuis trois ans. Avec le Covid-19, son chiffre d'affaires a été divisé par deux et une grande partie de ses commandes a été annulée ou reportée. *"On a vraiment une activité saisonnière. Là c'est la saison des commandes, après on a la saison des recherches de tissus, la saison des retouches et la saison des livraisons de mariages"*, explique-t-elle à France Télévisions. Mais sans commande, difficile de se projeter. Elle ne reçoit presque aucune aide de l'État, quelques annulations de loyers seulement.

Peu d'aides de l'État

Valérie Madiot est réflexologue depuis dix ans en Mayenne. Son agenda s'est brusquement vidé cette année à cause du confinement. *"J'avais huit personnes la semaine dernière. (...) D'habitude, j'en ai quatre ou cinq par jour"*, précise-t-elle. Elle non plus n'a reçu aucune aide de l'État. Alors, pour s'en sortir, elle démarché elle-même les clients par téléphone. Selon la fédération des auto-entrepreneurs, 800 000 auto-entrepreneurs sont privés du fonds de solidarité.